



FORMATION INITIALE **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Objectif : À l'issue d'une formation, le SST doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s). Il doit être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Public concerné et prérequis : Toute personne âgée d'au moins 16 ans, aucun prérequis n'est nécessaire.

Accessibilité : Locaux privés – Salle de 30m² - Parking à disposition - Salle de prise de repas
Nous consulter pour toutes questions relatives aux situations de handicap.

Durée de la formation : 14 heures (possibilité deux jours séparés) pleines en présentiel.

Tarifcation (2024) : Nous consulter

Nombre de participants : Groupe de 4 à 10 personnes.

Délai d'accès : 1 mois environ

Modalité de déroulement : La découverte, l'apprentissage et l'évaluation des apprenants se fait selon une articulation logique suivant le programme ci-dessous.

Programme de la formation :

Il est défini selon 2 domaines de compétences (DC)

Le premier domaine de compétences (DC1) concerne la capacité du secouriste à intervenir face à une situation d'accident, se composant des compétences 1 à 5. Le deuxième domaine de compétences (DC2) concerne la capacité du SST à mettre en œuvre ses compétences au service de la prévention en entreprise, se composant quant à lui des compétences 6, 7 et 8.

DC 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

- △ Être capable de situer le rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
- △ Être capable de réaliser une protection adaptée.
- △ Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- △ Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- △ Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée :
 - > La victime saigne abondamment.
 - > La victime s'étouffe.
 - > La victime se plaint d'un malaise.
 - > La victime se plaint de brûlures.
 - > La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
 - > La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - > La victime ne répond pas mais elle respire.
 - > La victime ne répond pas et ne respire pas, utilisation du défibrillateur (DAE).

DC2 : Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- △ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- △ Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- △ Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Méthodes pédagogiques : Exposés interactifs, démonstrations commentées et justifiées, démonstration en temps réel, exercices pratiques, simulation d'accident du travail...

Moyens d'encadrement et d'animation : Formateur certifié INRS

Modalités d'évaluation des acquis : Il y a 2 épreuves certificatives pour valider le certificat SST. Une première épreuve certificative consistant en un cas concret d'accident où le secouriste devra démontrer sa capacité sur les compétences 2, 3, 4 et 5. Une deuxième épreuve reposant sur une discussion/quizz certificatif entre le formateur et l'apprenant pour valider les compétences 1, 6, 7 et 8.

La validation de chaque compétence et par extension des domaines de compétences se feront donc après la situation d'accident simulée certificative et la discussion certificative, selon les critères définis par l'INRS. Elles permettent de délivrer le certificat de SST valable 24 mois.

Le candidat pourra valider des blocs de compétences de manière distinctes, afin de pouvoir être validé sur une formation complémentaire en cas d'échec sur une ou plusieurs compétences citées précédemment.

Documentation remise : Aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085) + Livret Mémo Forma SST Initial 2022 conforme au guide des données techniques INRS en vigueur + Macaron SST

Le programme est en accord avec le Document de référence de l'INRS Version 08 - 01/2021